

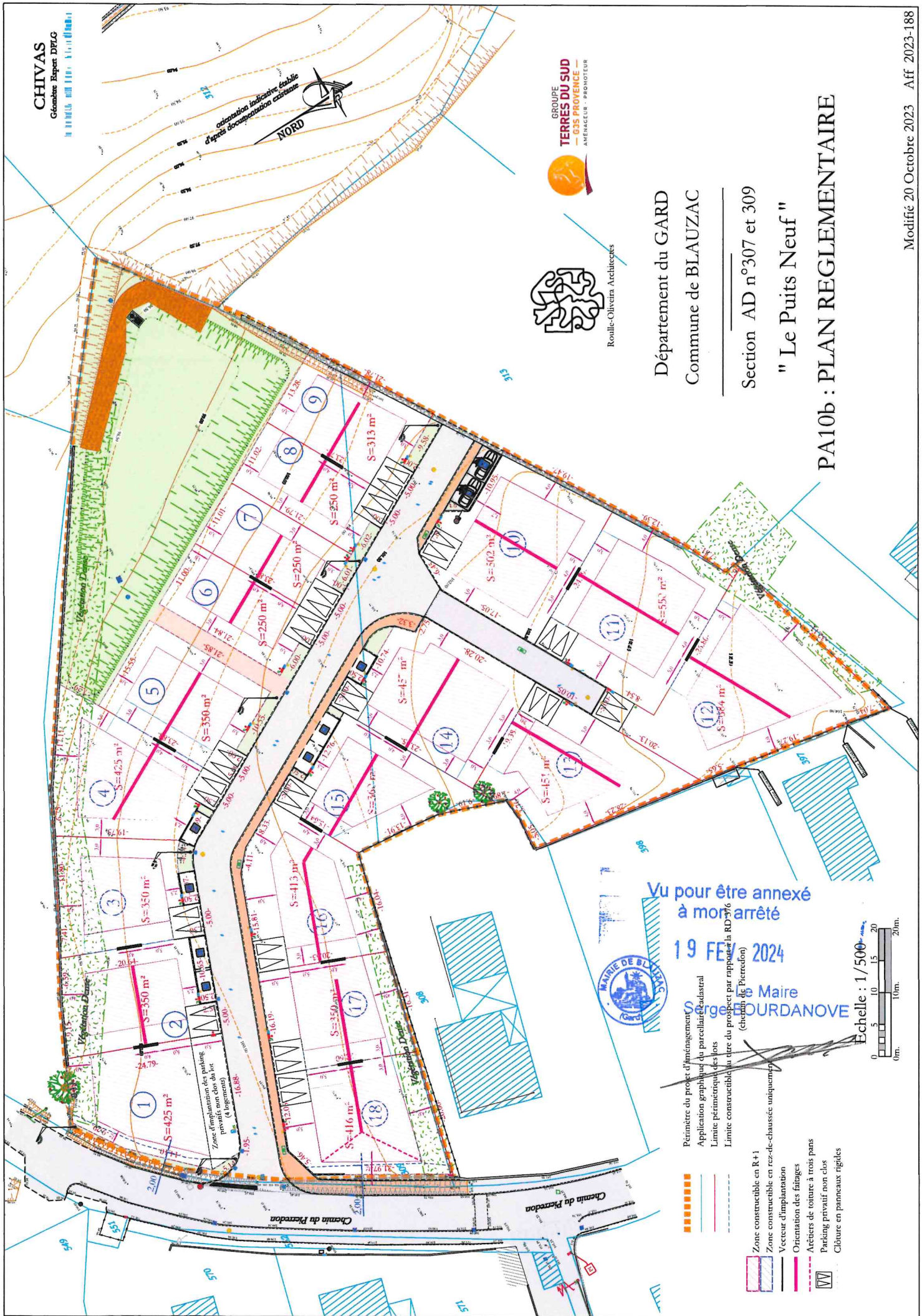


Rouille-Oliveira Architectes

Département du GARD
Commune de BLAUZAC

Section AD n°307 et 309
" Le Puits Neuf "

PA10b : PLAN REGLEMENTAIRE



Vu pour être annexé
à mon arrêté

19 FEVRIER 2024



Le Maire
Serge DURDANOVE
(château de Pierredon)

Périmètre du projet d'aménagement
Application graphique du plan cadastral
Limite périmétrique des lots
Limite constructible au titre du prospect par rapport au RD 376

- Zone constructible en R+1
- Zone constructible en rez-de-chaussée uniquement
- Vecteur d'implantation
- Orientation des finages
- Ateliers de toiture à trois pans
- Parking privatif non clos
- Clôture en panneaux rigides

